



CTSD « carte scolaire » du 28 janvier 2022

Déclaration FSU :

Ce CTSD se tient dans des conditions inédites liées à la situation sanitaire et à l'incertitude jusqu'à la dernière minute pour un certain nombre de membres de notre délégation d'être remplacés pour siéger.

Il se tient aussi dans un contexte de continuité du service public fortement dégradée. La situation sanitaire contribue à cette dégradation, mais ne fait que mettre en lumière les manques chroniques de personnels et d'investissement dans l'École, manques que nous dénonçons depuis plusieurs années, rejoints massivement par la profession dans les mobilisations des 13 et 27 janvier.

La situation sanitaire et la gestion calamiteuse de celle-ci dans les écoles et établissements épuise les directrices et directeurs et plus largement les équipes d'écoles, les vies scolaires et les équipes de direction. Les conséquences pédagogiques sont majeures : discontinuité, tensions... L'École est ouverte, mais les classes sont vides, et ressemblent souvent à une garderie désorganisée. Les enfants et leurs familles sont inquiets. Les personnels sont épuisés par les changements de règles permanents, et surtout l'impossibilité de mener à bien leur mission première : enseigner, faire réussir tous leurs élèves.

Il nous faut revenir à des règles lisibles, sûres pour la santé de tous, applicables sur le terrain. Les personnels et les élèves ont tous besoin de masques chirurgicaux et FFP2, et de dispositifs permettant de surveiller la qualité de l'air. Il faut aussi naturellement des moyens humains supplémentaires.

Et pourtant...

Dans les écoles corréziennes, les recrutements supplémentaires peinent à se concrétiser. Et pour cause ! La précarité de contractuel ne fait rêver personne...

La mise en place d'une liste complémentaire au concours aurait dû permettre de respecter l'engagement du 1er Ministre. Mais notre académie est la seule à ne pas avoir créé cette liste - pourtant réglementaire !

La carte scolaire que nous examinons ce jour est une nouvelle fois basée sur une dotation nulle pour la Corrèze.

Alors que les priorités ministérielles nécessitent des moyens

Alors que les absences non remplacées explosent (la crise n'a fait que mettre en lumière ce problème structurel récurrent !)

Alors que les élèves à besoins éducatifs particuliers ne trouvent toujours pas les aides adaptées.

Alors que les collègues demandant un temps partiel sur autorisation n'auront pas tous satisfaction, faute de moyens !

Alors que, globalement, les conditions de travail des personnels se dégradent.

Cette dotation neutre va contribuer à dégrader la situation.

Cette politique de fragilisation du Service public d'Éducation est insupportable.

Il y a des éléments pour lesquels vous ne pourrez pas reprendre la main, nous le savons.

Mais il y a aussi des leviers que vous pouvez actionner localement.

Quelques signaux forts, et qui « ne coûtent rien » pourraient notamment être envoyés de votre part aux personnels qui sont surengagés dans la gestion de la crise : arrêt des APC, des évaluations CP, des évaluations d'écoles, du cumul distanciel/présentiel, libération des temps d'animations pédagogiques, suspension de toutes les prescriptions (panel PS,...) qui détournent les enseignants des apprentissages des élèves. Cette souplesse permettrait aux équipes « sur les rotules » de respirer et de se reconcentrer sur le cœur de leur métier.

Le DASEN exprime toute sa solidarité avec les collègues sur le terrain. Il reconnaît la difficulté dans laquelle sont les enseignants, directeurs et AESH, les classes « parsemées ». « Tous ensemble on n'a pas à rougir de ce que l'on fait. Je m'associe à tout ce qui permet d'améliorer le service public d'éducation, l'accueil des jeunes et prioritairement les conditions de travail de nos collègues ».

Ce n'est pas pour autant qu'il répond à nos demandes d'allègement des charges de travail annexes. Ce qui en dit long sur le soutien réellement apporté...

CARTE SCOLAIRE : Rappel des orientations ministérielles :

- finalisation du plafonnement à 24 dans les classes de GS, CP, CE1
- poursuite du dédoublement en GS en REP+
- décharges des directeurs d'écoles de 6 et 7 classes, de 12 et 13 classes.

Le DASEN reconnaît (enfin !) ce que la FSU dénonce depuis des années : ces dédoublements ont des effets mécaniques négatifs : surcharge d'effectifs en cycle 3 et difficulté d'accueillir les TPS.

En 7 ans, baisse de 2000 élèves en Corrèze. La ville de Brive et la circonscription de Tulle Dordogne ont perdu le plus d'élèves ces dernières années, mais la baisse est moindre cette année.

Orientations choisies par le DASEN :

- répondre aux priorités ministérielles,
- fermeture de classes identifiées avec de très faibles effectifs dans les écoles 3 classes et +
- garder une marge pour juin au vu du plafonnement

Circonscription de Brive rural		
Meysnac primaire	-1	
Turenne primaire	-1	
Allassac maternelle	+1	(consolidation ½ poste rentrée 2021 + ½ ouverture)
RPI Vignols St Solve	Regroupement, fermeture de l'école de St Solve	
Circonscription de Brive Urbain		
Brive Lucie Aubrac élémentaire	-1	Redéploiement en REP +
Brive Marie Curie élémentaire	+1	
Brive Jean de la Fontaine maternelle	-1	
Brive Roger Gouffault élémentaire	-1	
Brive Bouquet élémentaire	+1	
Malemort Grande Borie maternelle	-1	
Circonscription Tulle Dordogne		
Hautefage	-1	Fermeture de l'école
Cornil	-1	
St Hilaire Peyroux	-1	
RPI Queyssac les vignes	+1	Ouverture à Queyssac
Tulle J Curie	+1	
Chameyrat	+1	
Tulle Vézère ASH		
Arnac Pompadour	regroupement maternelle-élémentaire	
RPI Estivaux/Perpezac le Noir	+0,5	Faute de locaux, création d'1/2 poste pour dédoubler les classes maternelles.
Ussel Haute-Corrèze		
Bort les Orgues maternelle	-1	
Corrèze	-1	
Autres mesures :		
Décharges de directions	+2,5	Augmentation des décharges pour les écoles à 6-7 classes et 12-13 classes
Coordination TER Xaintrie	+0,5 (peut-être 0,25)	Un jour de décharge pour échanger avec l'ensemble des partenaires
ULIS Turgot Tulle	-1	Fermeture d'une ULIS

Hors carte scolaire : 1 poste Dispositif d'Autorégulation (DAR) basé à J Jaurès à Ussel.

Les élus FSU interrogent l'administration sur la fermeture d'une ULIS école. C'est un très mauvais signal envoyé à l'école inclusive. Autant nous comprenons qu'elle ne soit pas basée à Turgot (où il y a déjà une ULIS et le pôle PEJS, ce qui occasionne beaucoup d'inclusions dans les classes et beaucoup de réunions pour les équipes), autant elle aurait pu être redéployée ailleurs. Mme Lavergne explique que les familles préfèrent la scolarisation en milieu ordinaire avec AESH. Elle reconnaît toutefois que les enfants sortants d'ULIS ont parfois des orientations en SEGPA, ce qui est signe d'une inclusion réussie. La demande de scolarisation en ULIS collège et lycée augmente en revanche (!). **Nous demandons que lors des ESS une explication sur les bienfaits de la scolarisation en ULIS soit clairement faite aux familles. La scolarisation en milieu ordinaire, avec AESH (qui plus est mutualisé !) n'apportera jamais une réponse aussi qualitative aux élèves qu'une ULIS.**

Les élus de la FSU ont aussi porté (en groupe de travail et/ou en CTSD) les situations des écoles suivantes pour demander des ouvertures (dont les moyennes sont hautes) : St Pantaléon élémentaire, Brive B Raynal, B Henri Sautet mat, Brive Salvandy, Montaignac St Hippolyte, Liginiac, St Germain les vergnes (qui a un dispositif d'autorégulation), RPI St Martin Sepert/St Pardoux Corbier, RPI Beyssac/St Sornin,

Nous avons insisté sur la nécessité d'apporter plus à ceux qui en ont le plus besoin. Pour nous (contrairement à l'UNSA et au SGEN), il est hors de question de mettre en concurrence l'ouverture ou la non/fermeture d'une classe avec la présence d'un dispositif (scolarisation des moins de 3 ans, accueil des enfants du voyage...).

Nous sommes aussi, contrairement à ces deux organisations syndicales, convaincus de la nécessité de maintenir un tissu éducatif rural de proximité. Nous refusons que les Territoires Educatifs Ruraux servent de prétexte à une réorganisation des écoles. Nous ne nous félicitons pas quand un maire accepte de fermer son école (pour nous, cela n'est envisageable que lorsque les effectifs ne sont pas là).

Cette carte scolaire ne répond pas au qualitatif attendu pour les élèves en difficulté scolaire accentuée par la crise sanitaire, ni aux difficultés de remplacement (voir les stats plus bas). Aucun moyen supplémentaire n'est apporté pour dédoubler certaines classes.

Pire, une fermeture d'une ULIS école aura lieu (sans redéploiement sur le département), et des fermetures de classes sont prononcées dans des écoles à public fragile (Jean de la Fontaine à Brive, Bort les Orgues..). Les faibles effectifs auraient pu permettre un meilleur suivi de ces élèves et une scolarisation des 2-3 ans, pour qui l'entrée à l'école précoce permet de réduire les inégalités. C'est pour cette raison que les élus FSU votent contre ce projet de carte scolaire.

Vote :

POUR : 0 vote

ABSTENTION : 3 votes (UNSA – SGEN CFDT)

CONTRE : 7 votes (FSU – FO - SNALC)

Point sur le remplacement en Corrèze :

- septembre 100 % d'absences remplacées
- octobre, novembre 12 %
- décembre 18 %
- janvier 29 %

Le DASEN envisage la possibilité d'un (et seulement d'un !) poste de TR pour la fin d'année. Et encore...

Présentation des lignes de gestion (bilan des mutations, des promotions) :

Un document on ne peut plus court, présenté en vitesse expéditive, pour lequel nous n'avons quasiment pas eu de réponses à nos questions. Il est clair que notre administration refuse de faire la transparence sur les opérations qui auparavant relevaient des CAPD.

Bilan mobilité :

- Notre département compte 15 PE stagiaires, 10 contractuels alternants
- bilan permutations 2021 : 22 entrants en Corrèze (pour 154 demandes) , 15 sortants (pour 35 demandes)
- INEAT/EXEAT : 28 demandes d'INEAT (3 entrées), 9 demandes d'EXEAT (3 sorties)
- mouvement interdépartemental :
 - 300 participants
 - 148 mutations (dont 56 sur leur vœu 1)
 - 152 restant en poste
 - 49 % ont eu satisfaction sur l'un de leurs vœux.
 - 12 affectés hors vœux
 - 7 recours, 5 acceptés (collègues ayant été nommés hors vœux), 2 refusés (collègues ayant eu un vœu qui n'était pas leur vœu1)
- détachements : 2 détachements, 1 retour de détachement
 - disponibilités : + 5 nouvelles, 3 retours de dispositif
 - postes adaptés : 4 postes seulement de disponibles en 2021 ! 2 collègues sont sur des postes adaptés de courte durée, 2 sur des postes adaptés de longue durée. Ces postes sont en DSDEN, en EPLE ou au CNED.
 - Mouvement des AESH : 514 personnels pouvaient demander une mutation. 32 l'ont fait. 12 ont eu satisfaction. Il y aurait eu trop peu de postes proposés pour satisfaire toutes les demandes.

Bilan avancement :

- du 6e au 7e échelon : 18 promouvables, 5 promus à l'avancement accéléré
- du 8e au 9e échelon : 50 promouvables, 15 promus à l'avancement accéléré
- hors-classe : 406 promouvables en tout, 73 promus
- classe exceptionnelle : 54 promouvables au vivier 1 et 8 au vivier 2, 26 promus au vivier 1 et 5 au vivier 2
- avancement à l'échelon spécial : 6 promus

La DSDEN dans son bilan nous a communiqué le nombre de femmes et d'hommes promouvables et promus. Cela est insuffisant. La FSU a demandé, pour faire toute la transparence, communication des données suivantes :

- ratio hommes/femmes dans le corps, dans les promouvables, dans les promus
- bilan de l'appréciation de la valeur professionnelle intégrant le ratio hommes/femmes de répartition des appréciations aux 6e, 8e et 9e échelons.

Réponses aux questions diverses posées par la FSU :

- il y a 14 postes de psyEN, 2 vacants, 9 occupés par des titulaires, 3 par des contractuels
- il y a 9 postes de maîtres E dont 1 vacant
- il y a 8 postes EDEIS dont 1 vacant

CAPPEI :

2020-2021 : 3 candidats (2 formation INSPE, un candidat libre), 1 a validé totalement, 2 ont validé en partiellement

2021-2022 : 2 finissent leur validation, 3 candidats libres, 0 à l'INSPE, 4 en VAE (nouveau mode de passation du CAPPEI, au bout de 5 ans d'exercices sur postes spécialisés, passation d'une seule épreuve devant un jury)

Stages MIN : ils sont proposés au PUF sur le site du rectorat. Aucune information n'a été faite aux personnels, qui doivent aller chercher eux-mêmes l'info sur le site (!) Il y a des formations pour les personnels spécialisés, pour l'ensemble des personnels et pour les AESH.

- il y aura 2270 élèves en 6^e à la prochaine rentrée.
- livraison de masques chirurgicaux dans le second degré : cette fin de semaine ou en début de semaine prochaine (géré directement par la ministère)
- les masques FFP2 du premier degré ont été livrés en début de semaine dernière et sont reventilés actuellement dans les écoles.
- autotest : l'attestation permettant de les récupérer est arrivée dans les écoles